



ÉTAPE 4 : HAUTEURS DE SEYSSEL – CHANAZ

22,4 km - 6h

Une étape en descente puis sans difficultés qui permet de partir des hauteurs de Seyssel pour rejoindre le très joli village de Chanaz qui accueillent 200000 visiteurs chaque été. Si toute la première partie de l'étape mène à la confluence du Fier et du Rhône, toute la seconde partie se fait dans le bassin du Rhône où la marque de l'homme sur les paysages est très présente au travers de l'habitat, de l'agriculture et de l'industrie.



Depuis les hauteurs de Seyssel, les randonneurs entament une longue descente à travers des petites routes de campagnes et des sentiers desservant de nombreux hameaux tel que Romaz, La Maillanne ou encore Prairod d'en Haut. Arrivés aux hameaux de Vens, les marcheurs passent devant le château de Vens. C'est une ancienne maison forte, du XIV^e remanié au XVII^e siècle. Le château se dresse sur la rive droite du Fier, sur un site dominant de 100m le confluent avec le Rhône. Il participait à commander l'entrée du val de Fier. Remanié au XVII^e siècle, il ne conserve de l'époque médiévale, que quelques vestiges de murailles, des contreforts et des meurtrières. La bâtisse face à celui de Châteaufort, situé rive gauche, que les marcheurs rejoignent dans la suite de l'étape. Lui aussi est un ancien château fort, antérieur au XIII^e siècle, reconstruit et remanié après 1630, et restauré au XIX^e siècle, il fût le centre de la seigneurie de Châteaufort. Il se présente sous la forme d'une grosse maison noble de plan carré, accolé d'une tourelle. Du château médiéval, subsiste, en avant, une grosse tour ronde, les murs d'une double enceinte, avec une tourelle ronde, reconstruite et rehaussée au XIX^e siècle. Le site, comme le précédent, est une propriété privée.

Pour rejoindre ce deuxième site, les randonneurs ont donc traversé le Fier qui se jette ici dans le Rhône. Les marcheurs qui le souhaitent peuvent emprunter le sentier de découverte ornithologique pour atteindre la confluence des deux cours d'eau. La boucle permet de rejoindre à nouveau le GR[®] avant de poursuivre le long du fleuve pour le reste de la journée. Après 500 mètres, ils franchissent le barrage de Motz. Ici, le fleuve se sépare en deux. Un canal détourne la rivière dans la chute de Chautagne qui mène le courant sur l'usine hydroélectrique du même nom.

Le chemin se poursuit sur les sentiers et petites routes qui bordent le fleuve traversant des espaces agricoles, des zones industrialisées et des petits hameaux. Ici, l'Homme exploite au mieux le fleuve pour en tirer ses ressources énergétiques. Après avoir traversé le hameau de La Loi, les randonneurs passent sous le pont qui permet, pour ceux qui le souhaite de rejoindre Culoz à environ 2 kilomètres. Le chemin continue sur la rive gauche, passant au milieu des îles de Vions pour rejoindre Chanaz, fin de l'étape du jour. Le village, situé à la confluence du canal de Savières et du Rhône présentent également deux barrages pour produire de l'électricité. Côté tourisme, Chanaz est surnommé à juste titre la petite Venise savoyarde.

Les randonneurs sauront apprécier ses petites ruelles du XV^e et XVI^e siècle, les maisons aux façades de pierres calcaires et aux toits de tuiles plates, la maison de Boigne et son Pigeonnier, le four à pain, le moulin à huile de noix et de noisettes, les diverses boutiques d'artisans, le musée Gallo-romain « les Potiers de Portout » dans la chapelle gothique « Notre Dame de Miséricorde », l'écluse, la base de loisirs...

Entre Motz et Chanaz, vous entrez sur le territoire d'eaux et de nature sauvage où les montagnes tombent à pic dans le lac du Bourget : Aix-les-Bains Riviera des Alpes avec la promesse de sortir de son temps, de son quotidien, de vivre à son rythme, de se reconnecter à soi et aux autres, pour un grand moment de bien-être.

Beauté des paysages, amour du travail bien fait, patrimoine emblématique, font d'Aix-les-Bains Riviera des Alpes le territoire expert d'un art de vivre à la Française, vrai et paisible où chacun se plaît à offrir le meilleur, pour une expérience touristique mémorable.





Points d'intérêt

Chanaz

Dans un cadre environnemental de qualité, où l'eau, la montagne et la nature se marient agréablement, sont venus s'ajouter une multitude d'atouts forts appréciés des visiteurs. Navigation de plaisance, écluse, zone de loisirs, plaisirs aquatiques, sports et animations diverses, artisanat ancien, produits du terroir, architecture d'autrefois et cadre environnant sont les bienfaits de cette commune rurale désormais tournée vers le tourisme. Cette cité a su conserver toute son authenticité. Une savante combinaison de l'habitat d'autrefois avec l'eau et les innombrables fleurs dissimulées aux quatre coins du village, donnent à Chanaz, un aspect coquet. Le passage fréquent des bateaux et des visiteurs apporte une ambiance de gaieté et de convivialité.

L'usine hydroélectrique de Chautagne

L'usine hydroélectrique de Chautagne, construite en 1979, est alimentée par le barrage de retenue de Motz (situé à 5 km en amont). Elle appartient à l'aménagement de Chautagne (haut-Rhône) mis en service en 1980. Le pont de l'usine est un franchissement privé de la Compagnie Nationale du Rhône. Implantée à l'extrême sud de la commune d'Anglefort, elle franchit le canal de dérivation du Rhône (canal de fuite de la Chute de Chautagne ; bras droit du Rhône), et joint les îles de la Malourdie (réserve naturelle). La centrale est à ciel ouvert ; elle est équipée de deux turbines de type bulbe.

Le barrage de Lavour, de Salière et l'écluse de Savière

Les barrages et l'écluse de Savières, tout comme la centrale hydroélectrique de Belley, appartiennent à l'aménagement de la chute de Belley. Ils ont été construits dans le dernier quart du XXe siècle. L'usine hydroélectrique est quant à elle implantée entre les communes de Brens et Virignin, à 13,5 km en aval des barrages de retenue. L'usine est équipée de deux groupes de type bulbe. En l'absence d'écluse, un chariot élévateur permet aux bateaux de plaisance de contourner la centrale.

La Carte

